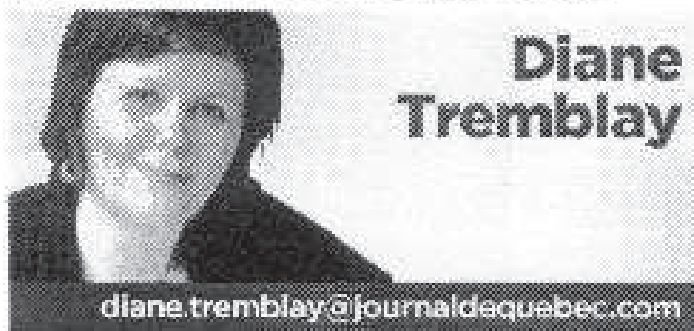


TAXES SUR LES CIGARETTES

Baisse massive exigée

■ La disparition des dépanneurs s'accélère

Au moins un dépanneur par semaine ferme ses portes au Québec, victime de la contrebande de cigarettes. Les hausses excessives des taxes sont directement montrées du doigt.



Selon les associations de marchands, la situation est inacceptable et le gouvernement du Québec doit intervenir au plus vite pour arrêter cette hémorragie.

« Les revenus que les détaillants perdent, c'est assez pour faire fermer les

portes d'un commerce. On voit l'augmentation des fermetures depuis environ trois ans. Avant, on parlait de 7 000 dépanneurs au Québec. Maintenant, on est rendu à 6 000. Il y a presque 400 dépanneurs qui ont fermé leurs portes l'année dernière. C'est plus qu'un par jour », a souligné M. Yves Servais, directeur général de l'Association des marchands de l'est du Québec.

M. Servais ajoute que ces chiffres sont conservateurs, car Loto-Québec retirerait en moyenne cinq valideuses par semaine des dépanneurs à l'agonie.

D'après un sondage fait par Léger Marketing, pour le compte de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) auprès de 1 000 personnes, la contrebande de cigarettes occupe environ 50 % du marché.

« En baissant les taxes de moitié, 75 % des fumeurs de contrebande reviendraient dans les dépanneurs », est persuadé M.

Michel Gadbois, vice-président de l'ACDA.

Seuil psychologique

Le même sondage révèle que le seuil psychologique pour le prix d'un paquet de cigarettes ne devrait pas excéder 5,50 \$, pour sonner le glas à la contrebande. À l'heure actuelle, le prix d'un paquet dans un dépanneur coûte entre 8 \$ et 10 \$.

Pour faire pression sur le gouvernement, les principales associations de marchands entreprennent une tournée de 25 villes au Québec.

« On veut passer le message que ça suffit de faire rire de nous », a ajouté M. Gadbois.

L'industrie des dépanneurs génère quelque 40 000 emplois au Québec. La contrebande de tabac priverait les dépanneurs de 260 millions de dollars de profits nets.

diane.tremblay@journaldequebec.com

